LETTRE D'INFORMATION

HAPPY New Year

2023 une année de BéBés

Bonjour à tous et toutes,

Si par hasard vous ne souhaitez pas recevoir de mail , merci de nous le dire avec respect et gentillesse (la gentillesse peut vous apporter beaucoup).

Toute l’équipe Ceki vous souhaite une belle et heureuse année que vos vies soient comblées par vos bébés et grossesses.

L'année 2022 a été très compliquée pour beaucoup d’entre vous mais nous restons positive et nous gardons espoir pour un renouveau.

L’association Ceki comme **vous le savez est gérée par :**

Nathalie Amiot Présidente bénévole (Naty)
Nathalie Jouquey Vice présidente bénévole (Nat39)
Bernadette bénévole
Oriana Secrétaire salariée

Je tiens à les remercier pour leurs dévouements depuis de nombreuses années sans qui cette association ne pourrait pas continuer .

L’année 2022 a été riche en grossesses , bébé et nous sommes convaincus que l’année 2023 sera tout aussi riche en bonnes nouvelles.

En route vers BB

Bilan de l’année 2022 :

C’est plus de 1000 dossiers de remboursements qui ont été traités , dont 800 acceptées sans problème, **150 qui ont dû être revu car problème administratifs** et 50 refus définitifs car dossiers non conforme , envoyé trop tard , non visé par l’association (ces dossiers ne sont pas pris en charge par l’association et aucun recours amiable n’est possible).
La charge de travail est immense mais nous devons aujourd’hui prendre des résolutions car nous avons de plus en plus de demandes, et il n’est plus possible de passer 70 % de notre temps sur les dossiers alors qu’une lecture des documents permettrait de résoudre les problèmes.

A l’avenir :

1.Les dossiers de remboursements doivent être traités au moins deux mois à l’avance dans l’idéal, avant le premier rendez-vous avec la clinique en présentiel et si vidéo 1 mois, vous ne devez pas commencer les soins (ponctions, fécondation, embryons) avant l’envoi à la CPAM ou votre caisse.

Les dossiers de dernières minutes soit 3 semaines avant les soins ne pourront bénéficier **en cas de refus, d’un accompagnement recours amiable de l’association.**
2.Pour les adhésions et ré-adhésions : Nombreuses d’entre vous s’y prennent au dernier moment, deux jours avant le transfert, ou voir même après, dans ce cas de figure nous ne pouvons pas vous promettre que vous aurez votre carte et les tarifs adhérents.
Nous vous rappelons que le délai du traitement est de 24 à 48 heures pour les paiements par carte hors jours fériés et week-ends.

3. Les dons, ils sont toujours appréciés et nous permettent de nous sentir utile, notre association n’est pas riche et vit seulement de ses adhésions, alors n’hésitez pas à nous dire merci, chaque petit geste ou grand nous feront plaisir.
(Pas de reçu fiscal car à partir du moment où vous avez une contrepartie financière, les impôts ne l’autorisent pas.)

4. Nous rappelons que toutes personnes qui part dans une clinique soit pour un transfert , ponction , accueil d’embryons ou TEV doit nous avertir en cliquant ici afin de pouvoir bénéficier du tarif adhérent et des 80 € si vous y avez droit (une fois par année d’adhésion).

5. Le document post transfert sert à nous informer de vos tentatives mais aussi pourquoi pas à nous faire remonter des informations sur votre parcours. C’est https://www.eke-kdos.com/pr%C3%A9-transfert-post-transfert-bb

6. Nous avons crée un nouveau groupe sur facebook , n’hésitez pas à nous rejoindre et à participer https://www.facebook.com/groups/460992662805133/ .

En route vers BB

Les adhésions

Votre adhésion à une durée d'un an et elle permet de soutenir notre association.
Adhésion 110 € coût de revient 30 € au lieu de 100 €
https://www.eke-kdos.com/adherer

- **Tarifs préférentiels** auprès de nos cliniques partenaires : QUIRONSALUD, GINEFIV, INSTITUTE OF LIFE, GIREXX.
- **Dossier de remboursement**, éligibilité, demande **d'entente** préalable , accord (votre accord et votre S2 doivent être envoyé afin de connaître les démarches suivantes) , et accompagnement dans vos démarches , recours amiable si dossier respecté et suivi par l'association (si vous avez fait votre dossier seule sans accompagnement nous ne pouvons pas prendre en charge le recours amiable ou Tass) sinon prendre adhésion cocooning
- **Aide pour trouver un gynécologue** dans votre région , ou thérapeutes (Psychologue, acupuncteur , ostéopathes etc.)
- **Une réduction supplémentaire de 80 € une fois par an** (si vous ne les prenez pas, la somme ne vous sera pas rembourséesur toutes les techniques y compris la garde des embryons.
- **Le livre l'enfant kdos** en PDF
- **Forum** adhérent
- **Participation** webinaire autour du don
- **Accès ligne direct** portable

Adhésion cocooning : Adhésion 200 € coût de revient 120 €

- https://www.eke-kdos.com/adherer
- Tarifs préférentiels auprès de nos cliniques partenaires QUIRONSALUD, GINEFIV , INSTITUTE OF LIFE , GIREXX
- Dossier de remboursement, éligibilité ici , demande d'entente préalable , accord (votre accord et votre S2 doivent être envoyé afin de connaître les démarches suivantes) , et accompagnement dans vos démarches , recours amiable et ou Tass si refus non conforme.
- Une réduction supplémentaire de 80 € une fois par an
- Aide pour trouver un gynécologue dans votre région , ou thérapeuthes (Psychologue, acupuncteur , ostéopathes etc)
- Aide à la réservation des vols et des hôtels (attention ce sera à vous de payer et de fournir votre carte bancaire) .
- Mini coaching avec Naty (présidente et maman de trois enfants nés suite à un don (2 Séances de 45 minutes).
- Le livre l'enfant kdos en PDF.
- Forum adhérent
- Participation webinaire autour du don
- Accès ligne direct portable
- Documents divers : consentement mutuel , transport de gamètes , les absences pour PMA , thèse de Léa Karpel sur le don , loi bioéthique .
- Aide dans les demandes spéciales (exportation gamètes dans la communauté européenne)

En route vers BB

Le dossier de remboursement à 70€

- Ne permet pas d'être adhérent mais une aide pour constituer le DOSSIER DE REMBOURSEMENT pour vos soins à l'étranger et l'aide à sa constitution. (Pour toute clinique de PMA en Europe).

La formule Membre bienfaiteur ou don à partir de 30 € permet de soutenir l'association.

Nos formules d'adhésions ne permettent pas de recevoir un reçu fiscal, car l'adhésion procure certaines contreparties aux membres ce qui sont exclus du principe de déductibilité fiscale.

Nous vous remercions d’avance pour vos retours .

Pour finir, le magazine Fertilemag, le dernier en format digital en ligne et gratuit
https://www.fertilemag.com/magazine-digital-fertilit%C3%A9-d%C3%A9sir

Happy New Year 2023 !

L’équipe Ceki / Fertilemag